

## FORMATIONS DE FORMATEURS

## FORMEZ DES NOUVEAUX SECOURISTES

# PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

## PREMIERS SECOURS

## NIVEAU 1 ET 2

## PAE PS

## Objectifs

Permettre à l'apprenant de **contextualiser ses compétences de formateur**, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours (PSE1 et PSE2).

## Contenu de la formation

**En complément des connaissances acquises lors de la formation PICF** "Pédagogie initiale et commune de formateur" ou équivalente :

1. Dispenser les **enseignements** pratiques et théoriques de la sensibilisation aux "**Gestes qui sauvent**" ;
2. Dispenser et évaluer les **enseignements** pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement "**Premiers secours citoyen**" ;
3. Dispenser et évaluer les **enseignements** pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement "**Premiers secours en équipe de niveau 1**" ;
4. Dispenser et évaluer les **enseignements** pratiques et théoriques de l'unité d'enseignement "**Premiers secours en équipe de niveau 2**" ;
5. **Maîtriser les techniques et procédures** des recommandations "**Citoyen sauveteur**" diffusées par le ministre en charge de la sécurité civile ;
6. **Maîtriser les techniques et procédures** des recommandations "**Premiers secours en équipe**" diffusées par le ministre en charge de la sécurité civile.

## Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

## Conditions de validation

Une attestation de formation est **délivrée par la FNPC**, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances **liées aux compétences définies dans le texte de loi en vigueur**.

Les avis **seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique** à l'issue de cette réunion, qui rappellera que la certification finale reste du ressort du jury d'examen représentant la préfecture.

## Critères de validation

- I. Avoir valider** une fois au moins les 14 compétences de la PICF contextualisée à l'UE PS ;
- II. Maîtriser** parfaitement les procédures et techniques ;
- III. Avoir** suivi l'intégralité de la formation.



### PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolu
- Être titulaire de la PICF
- Titulaire du PSE 2 à jour de formation continue



### DURÉE

- 49h de face à face pédagogique



### PARTICIPANTS

- 6 à 12 participants



### QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF • CEAF



### FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6h



### COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



### TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile.
- **RIFC** – "PAE PS" et scénario pédagogique national PSE1 et PSE2.
- **Recommandations PS** de la DGSCGC.